
AGORA
RAPPORT MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

Conformément à l'article 15 des Statuts de notre Association, nous avons l'honneur de vous présenter, à l'occasion de notre Assemblée Générale annuelle, le compte-rendu de l'activité d'Agora au cours de l'année 2022.

Notre activité

Le Conseil d'administration de l'Association s'est réuni à quatre reprises en 2022 :

- **25 avril 2022** avec l'ordre du jour suivant :
 - Souscription de deux nouveaux contrats d'assurance collectifs "EasyLife Prévoyance Madelin" et "EasyLife Prévoyance non Madelin" auprès de Prévoir-Vie Groupe Prévoir,
 - Questions diverses
- **20 juillet 2022** avec l'ordre du jour suivant :
 - Approbation des comptes et du rapport moral et financier de l'exercice 2021 de l'Association,
 - Approbation du compte-rendu du Comité de Gestion Paritaire annuel du 8 février 2022 de la Convention PrévoirRetraite au titre de l'exercice 2021,
 - Souscription du contrat d'assurance collectif "Solution Prévoir Emprunteur" auprès de Prévoir Vie Groupe Prévoir,
 - Renouvellement du poste d'administrateur de M. Henri-Paul Fin,
 - Décision de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire sur première et seconde convocation et fixation de son ordre du jour,
 - Projets de résolutions dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire (sur première et sur seconde convocation),
 - Modalités de convocation à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2022,
 - Objectif de dématérialisation des convocations des Assemblées Générales,
 - Choix du prestataire d'imprimerie/routage pour la convocation à l'Assemblée Générale,
 - Questions diverses.
- **21 octobre 2022** à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'ordre du jour suivant :
 - Election du Bureau de l'Association,
 - Délégation de signature,
 - Nomination des représentants des adhérents de l'Association au Comité de Gestion Paritaire de la Convention PrévoirRetraite,
 - Révision tarifaire des Contrats "La Solution Pro Prévoyance non Madelin" et " La Solution Pro Prévoyance Madelin" (1^{ère} et 2^{ème} générations),
 - Souscription de deux nouveaux contrats d'assurance de groupe "Solution Prévoyance TNS Madelin" et "Solution Prévoyance TNS non Madelin" auprès de Prévoir-Vie Groupe Prévoir en remplacement des contrats "La Solution Pro Prévoyance Madelin" et "La Solution Pro Prévoyance Non Madelin",
 - Questions diverses.
- **16 novembre 2022** avec l'ordre du jour suivant :
 - Souscription d'un nouveau contrat d'assurance collectif "Temporaire décès Getlife" auprès de Prévoir-Vie Groupe Prévoir,
 - Nomination d'un représentant des adhérents de l'Association au Comité de Gestion Paritaire de la Convention PrévoirRetraite,
 - Questions diverses

Nos effectifs : au 31 décembre 2022, l'Association compte :

- **Retraite** : les effectifs de 2022, en tenant compte, comme l'an dernier, d'adhésions (i) avec des paiements en cours, (ii) faisant l'objet de réduction (adhérents qui ont cessé le paiement des cotisations sans les liquider), (iii) libérées de paiement (adhésions dont la date de liquidation a été reportée sans paiement de cotisations) sont les suivants :
 - 8.839 adhérents titulaires d'un contrat "PrévoirRetraite"
 - 942 adhérents titulaires d'un contrat "Prévoir Initiative"
 - 9.728 adhérents titulaires d'un contrat "PrévoirPro Retraite"
 - 28.436 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Retraite" ou "Solution Retraite Pro"
- **Prévoyance**
 - 836 adhérents titulaires d'un contrat "Prévoir Incap"
 - 87 adhérents titulaires d'un contrat "PrévoirPro Solution"
 - 903 adhérents titulaires d'un contrat "PrévoirPro Prévoyance"
 - 2.877 adhérents titulaires d'un "PrévoirPro Actif Prévoyance"

- 2.286 adhérents titulaires d'un contrat "PrévoirPro Actif Prévoyance Madelin"
- 9.738 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Protection Actif"
- 10.668 adhérents titulaires d'un contrat "La solution Pro Prévoyance Madelin et non Madelin"
- 6 adhérents titulaires d'un contrat "Assurance accident de la vie"
- 3.695 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Prévoyance Famille"
- 32 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Prévoyance TNS Madelin et non Madelin"
- 3 adhérents titulaires d'un contrat "Temporaire décès Getlife"
- 27 adhérents titulaires d'un contrat "EasyLife Prévoyance Madelin et non Madelin"

▪ **Dépendance**

- 23.841 adhérents titulaires d'un contrat "Prévoir Autonomie Bien-Etre"
- 979 adhérents titulaires d'un contrat "Prévoir Capital Bien-Etre"
- 11.896 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Maintien Autonomie"

▪ **Santé (Frais de soins)**

- 14.519 adhérents titulaires d'un contrat "Santé" PVS
- 5.428 adhérents titulaires d'un contrat "Cocoon Assurance Santé"
- 956 adhérents titulaires d'un contrat "Cocoon Assurance Santé TNS"
- 751 adhérents titulaires d'un contrat "la Solution Coups Durs Accidents"
- 420 adhérents titulaires d'un contrat "la Solution Coups Durs Maladies Redoutées"

▪ **Assurance de prêt**

- 1.151 adhérents titulaires d'un contrat "Assurance de Prêt Prévoir" (APP1+APP2)
- 585 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Assurance Emprunteur"
- 187 adhérents titulaires d'un contrat "Solution Prévoir Emprunteur"

Nos finances

- **Nos Recettes** : nos cotisations augmentent à 258.441 euros contre 238.000 euros l'an dernier.

▪ **Nos dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de l'exercice se décomposent ainsi pour l'essentiel :

- Conception, réalisation, expédition de la lettre de convocation individuelle des adhérents de l'association à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022 : 65.270 euros.
- Indemnités des administrateurs, membres du Bureau et des Comités : 5.100 euros (plafond annuel fixé par l'Assemblée générale : 16.000 euros).
- Autres dépenses : (loyer, assistance technique (site internet), honoraires matériel, fournitures, abonnements, frais de déplacement, mission, réception) : 41.270 euros.

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de : 145.805,16 euros.

- **Nos placements** : au 31/12/2022, votre Association ne détient plus aucune valeur mobilière.

COMPTES de RESULTAT AGORA ANNEE 2022

COMPTES de BILAN AGORA ANNEE 2022

		DEBIT	CREDIT			DEBIT	CREDIT				
628	Frais divers	5 100.00	258 440.87	706	Cotisations	512	Banque	362 861.25	436 496.96	11	Report exercices précédents
610	T.F.S.E.	105 821.23				460	Débiteurs divers	258 440.87	4 200,00	467	Créditeurs divers
613	Loyer	1 714.48							34 800.00	468	Charges à payer
		112 635.71	258 440.87					621 302.12	475 496.96		
	Résultat de l'Exercice	145 805.16							145 805.16		Résultat de l'Exercice
		258 440.87	258 440.87					621 302.12	621 302.12		

CONTRATS D'ASSURANCE COLLECTIFS SOUSCRITS PAR L'ASSOCIATION AGORA EN 2022

Six contrats d'assurance collectifs à adhésion individuelle facultative ont été souscrits : deux nouveaux contrats d'assurance collectifs "EasyLife Prévoyance Madelin" et "EasyLife Prévoyance non Madelin", un nouveau contrat d'assurance collectif "Solution Prévoir Emprunteur", deux nouveaux contrats d'assurance collectifs "Solution Prévoyance TNS Madelin" et "Solution Prévoyance TNS non Madelin" en remplacement des contrats "La Solution Pro Prévoyance Madelin" et "La Solution Pro Prévoyance Non Madelin", et un nouveau contrat d'assurance collectif "Temporaire décès Getlife".